

Politique RSE Sharp Electronics Benelux B.V. 2020-2024

Motivation

Nous sommes convaincus que nous pouvons faire la différence en proposant des produits innovants à nos clients, avec lesquels nous contribuons à des solutions dans divers secteurs sociaux. Nous pensons qu'il est dans notre intérêt et dans celui de notre environnement de contribuer à une société durable par le biais de notre méthode de travail.

Priorités

Les principaux éléments sur lesquels nous nous concentrons sont les suivants :

1. La santé et le bien-être de nos employés et des utilisateurs de nos produits
2. L'accroissement de la diversité au sein de notre équipe de direction et de nos effectifs en termes de sexe et d'origine
3. Lorsque cela est possible, l'accroissement de l'égalité en faveur des groupes défavorisés de la société
4. La vente de produits fabriqués de manière responsable, au-travers de laquelle nous voulons contribuer à la prévention du changement climatique et au respect de la vie sur terre et dans l'eau

Nous souhaitons ainsi contribuer aux SDG suivants :



Objectifs

Nous voulons nous concentrer sur la contribution aux principaux éléments avec les objectifs suivants. L'année 2019 a pour cela été utilisée en guise d'année de référence.

Priorité n°1 :

La santé et le bien-être de nos employés et des utilisateurs de nos produits

- Améliorer la santé et le bien-être de nos collaborateurs en mettant à leur disposition un programme de vitalité pour la fin 2021
- Améliorer encore les conditions de travail
- Continuer à informer et à conseiller nos clients sur l'utilisation sûre et écologique de nos produits

Priorité n°2 :

L'accroissement de la diversité au sein de notre équipe de direction et de nos effectifs en termes de sexe et d'origine

- Composition équilibrée du management de Sharp Electronics Benelux en matière de ratio hommes-femmes et de diversité ethnique en 2024
- Augmenter la part des salariés éloignés du marché du travail en 2024
- Connaissance de la politique en matière de diversité, de discrimination et d'éthique parmi les employés de Sharp Electronics Benelux

Priorité n°3 :

Lorsque cela est possible, l'accroissement de l'égalité en faveur des groupes défavorisés de la société

- Contribuer à sensibiliser des jeunes éloignés de la société à ce que signifie le fait de travailler, et les aider à découvrir leurs talents

Priorité n°4 :

La vente de produits fabriqués de manière responsable, au-travers de laquelle nous voulons contribuer à la prévention du changement climatique et au respect de la vie sur terre et dans l'eau

- Diminuer la consommation d'électricité de 5 % en 2022 par rapport à 2019
- Diminuer les émissions de CO2 de 15 % en 2022 par rapport à 2019, grâce à l'utilisation active d'énergies renouvelables (solaire et éolien), et de mesures dans le domaine des transports
- Contribuer à la réduction des émissions de CO2 de nos transporteurs
- Augmenter la part des matériaux d'emballage naturels faciles à recycler d'ici 2022
- Augmenter la part des produits et des matériaux de service de nos utilisateurs qui seront récupérés en 2022, de manière à accroître le pourcentage de réutilisation et de recyclage
- Réduire la part des déchets non réutilisables et non recyclables en 2022